Grenoble le 17/11/2020

Compte-Rendu des réunions d'affectations des contrôleurs et inspecteurs stagiaires

Les réunions informelles d'affectations des contrôleurs et inspecteurs stagiaires se sont tenues respectivement à 11h et 14h30 le 17 novembre 2020.

Ces réunions n'ayant plus aucun caractère institutionnel, elles sont désormais ouvertes à toutes les organisations syndicales représentatives au niveau national, ayant des élus locaux ou non... (!!!)

Etaient donc présents à ces réunions audio :

Solidaires Finances Publiques (3 sièges en B et 3 sièges en A)
Cgt Finances Publiques (2 sièges en B et 1 siège en A)
Cfdt/Cftc Finances Publiques (1 sièges en B)
Unsa Finances Publiques (aucun élu)

Pour rappel les règles d'affectations pour les stagiaires sont : rang de classement au concours, priorité rapprochement, priorité handicap. La direction rappelle toutefois que des dérogations à ces règles sont possibles en cas de nécessité de service ou de situation particulière d'un agent.
L'ordre des vœux est également respecté dans la mesure du possible… Malheureusement nous n'avons plus aucun moyen de le vérifier. La direction ne nous communique plus aucune fiche de vœux !

Pour les Inspecteurs stagiaires, selon la direction, aucune dérogation à la règle n'a été appliquée.
18 arrivées début Mai 2021 en stage probatoire.

Pour les contrôleurs stagiaires, 2 dérogations pour situations particulières annoncées par la direction.
27 arrivées à compter du 12 avril 2021 en stage probatoire.

Nous déplorons toujours la fin de certaines CAPL, dont celles d'affectations. Pour autant, lorsque les collègues nous contactent en amont pour être conseillés, et qu'ils nous font parvenir le double de leur fiche de vœux, nous intervenons si besoin lors de ces réunions.

Ainsi, concernant les contrôleurs, vos représentants Solidaires Finances Publiques sont intervenus sur 2 dossiers. Pour les inspecteurs, les règles ayant été respectées, nous n'avions aucune intervention particulière sur les dossiers. Nous avons néanmoins posé un certain nombre de questions concernant les postes offerts.

En réponse à nos interrogations, la direction a indiqué que les futurs mouvements liés au nouveau réseau de proximité (NRP) avaient une incidence sur les décisions mais que les agents n'étaient pas pénalisés...(SIC !)
Nous sommes bien évidement en total désaccord. Pour nous, les agents (stagiaires ou pas) subissent ces restructurations également dans le cadre des affectations puisque, pour certains, celles-ci leur sont refusées pour cause de… NRP !!!

Les autres participants n'ayant aucune intervention à formuler, la direction a cloturé ces réunions.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques restent à votre disposition.
Pour les joindre : solidairesfinancespubliques.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr